



CHAPITRE V :

STRATÉGIE NATIONALE DE SERVICE CIVIQUE

Table des matières

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	193
II. DIAGNOSTIC DE LA SITUATION	193
III. LA STRATEGIE DE SERVICE CIVIQUE NATIONAL DU VOLONTARIAT ET DU BENEVOLAT	194
3.1. Les orientations stratégiques	194
3.2 L' Objectif général	195
3.3. le Cadre institutionnel de mise en oeuvre.....	195
3.3.1. Le Comité Jeunesse	195
3.3.2. La Direction du Service Civique et du Volontariat (DSCV)	195
VI. COMPOSANTE COMPOSANTES OPERATIONNELLES: L'OFFICE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL (OSCN)	196
4.1. Le Bénévolat.....	196
4.2. Le Volontariat	196
4.3. Le Civisme et la Citoyenneté	197
4.3.1. Le Service National des Jeunes (SNJ)	197
4.3.2. Le Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD).....	197
V. GROUPES CIBLES	197
VI. DUREE DE LA STRATEGIE	197
VII. RESULTATS ATTENDUS	198
VIII. RESSOURCES DE MISE EN ŒUVRE	198
IX. STRATEGIE DE COMMUNICATION	198
X. FACTEURS DE RISQUES	198
XI. MATRICE DE MISE EN ŒUVRE	199
XII. SUIVI ET EVALUATION	199
CONCLUSION	199
ANNEXES	200

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Malgré les performances du service civique de 1961 à 1968 en Côte d'Ivoire, le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, en 1976, faisant l'amer constat de la situation d'incivisme des jeunes, a déclaré que : « **les jeunes souffrent de l'absence d'un système national de valeur et leur agressivité parfois est à l'image de l'écart qu'ils peuvent constater entre les déclarations de principes et les comportements réels de certains adultes.** » Ce constat, malgré sa lointaine antériorité, montre que les crises à répétitions se sont développées parce qu'elles ont pu trouver chez les jeunes un terreau fertile. Pour espérer endiguer leurs effets dévastateurs, plusieurs formules ont été expérimentées, notamment dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et les endémies qui sévissent en milieu jeune; l'objectif étant d'occuper les jeunes, de les sortir de la pauvreté, de les protéger contre les fléaux sociaux et de les détourner ainsi de leur état d'incivisme. Cette approche a fait long feu, car les politiques en faveur des jeunes, souvent conçues dans l'urgence, ont montré leurs limites, à cause de la forte croissance des besoins, du non suivi des programmes et de l'insuffisance des ressources dédiées.

Par ailleurs, ces politiques conçues ne prenaient appui sur aucun socle socioculturel solide, fondé sur nos valeurs propres, nos us et coutumes ; laissant ainsi les jeunes livrés à l'éducation des médias qui diffusent sans cesse des images de défiance et de violence.

Dans un tel contexte, les jeunes ne peuvent que développer des attitudes et des expressions renvoyant toutes au paradigme de la mort en contradiction totale avec nos habitudes traditionnelles.

Par ces attitudes et expressions, les jeunes traduisent leur perte du goût à la vie. Aussi, s'écartent-ils de toutes les règles morales et de convenances de vie communautaire, foulant ainsi au pied toutes les Institutions de la République, les symboles qui les caractérisent et les personnes qui les incarnent.

II. DIAGNOSTIC DE LA SITUATION

En Côte d'Ivoire, dès 1961, le Service Civique fut officiellement instauré, alliant sur les chantiers, dans les camps et les ateliers de formation, la discipline militaire et le goût des métiers de l'agriculture et de l'élevage. A ce jour, de nombreux ministères dédiés à la jeunesse ont consacré leurs activités au domaine du Service Civique, de l'Education Civique, de la Culture Civique dont la politique nationale a été adoptée en 1997. Les diverses formules expérimentées ont mis l'accent sur la formation des jeunes dans l'éthique citoyenne et, selon les premiers bilans de l'application du Service Civique en Côte d'Ivoire, le constat est élogieux en terme de nombre de jeunes traités et de maillage territorial du dispositif du service civique. Cependant plusieurs dysfonctionnements signalés ont conduit à l'arrêt du Service Civique initialement de type essentiellement militaire.

De nos jours, la Côte d'Ivoire reste encore confrontée à de regrettables problèmes d'incivisme et de mépris pour les causes d'intérêt général. Les actes posés au quotidien, traduisent en effet, un état de dégradation civique et morale, consécutif entre autres à la dislocation de la cellule familiale, à la démission des parents et des institutions de la République.

La grave crise politico-militaire que la Côte d'Ivoire a connue de la fin des années 80 à nos jours a continué de fragiliser la société Ivoirienne et conduit à des attitudes et habitudes inacceptables pour un pays qui veut se développer. Les incompréhensions, l'intolérance, le manque de civisme et l'instrumentalisation des jeunes ont amplifié les conflits de toute nature, pour aboutir in fine à un conflit armé violent.

En conséquence, la gabegie, la mauvaise foi, le non-respect des biens publics et la recherche du gain facile ont pris le pas sur la compétition sociale et l'ordre concurrentiel. Le mal est si profond et préjudiciable à la bonne gouvernance et au développement de notre pays, qu'il est temps que l'on s'en préoccupe effectivement et y apporte une solution durable. Les éléments d'expression de la population et des jeunes, se traduisent ainsi à travers :

- l'usage de la force comme la voie la plus indiquée pour la résolution de toute difficulté ;
- l'incivisme ;
- l'accentuation de l'impunité ;
- la perte de l'éthique, du sens de la responsabilité et des valeurs sociales et
- l'ignorance des symboles de la République.

Face à ces déviances qui menacent l'équilibre social et les fondements de la Nation, l'Etat a créé des Ministères et des services dédiés en vue de rétablir la cohésion sociale et promouvoir le civisme.

Le rôle du Gouvernement est ainsi d'accompagner les jeunes dans leur développement physique, intellectuel, moral et civique. Une nouvelle définition et orientation du Service Civique National à travers l'identification de la cible, des acteurs et des sources de financement pérennes sont autant de préoccupations auxquelles nous devons répondre si nous voulons reconstruire un nouvel environnement, propice à la naissance d'un « Ivoirien nouveau », en vue de l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020. Le Gouvernement Ivoirien ambitionne ainsi de :

- faire entrer la Côte d'Ivoire dans le concert des nations modernes et démocratiques, respectueuses des Droits de l'Homme par la promotion des valeurs de liberté, de démocratie et de solidarité ;
- voir émerger un Ivoirien Nouveau, solidaire, travailleur, intègre, discipliné, hospitalier et non violent.

III. STRATEGIE NATIONALE DE SERVICE CIVIQUE

Au regard de l'état des lieux le Gouvernement entend éduquer les jeunes dans l'optique de les rendre socialement et économiquement responsables. De façon spécifique, le Gouvernement entend faire du Service Civique un instrument civil de développement et de formation à la citoyenneté.

La finalité de cette politique est de faire des Jeunes Ivoiriens, des jeunes responsables, engagés et accomplis aux plans moral, civique et professionnel et de contribuer à la mobilisation des énergies pour répondre aux impératifs du développement économique et social du pays.

3.1. Orientations stratégiques

Face aux faiblesses et insuffisances constatées, les orientations stratégiques suivantes sont faites :

- l'élaboration, la réglementation et la mise en œuvre de politiques, stratégies et actions de formation en matière de service civique ;
- la définition et la mise en œuvre des stratégies de promotion du Volontariat, du Bénévolat, des Institutions et des Symboles de la République, de l'esprit de responsabilité et de comportements civiques ;
- l'organisation et la mise en place d'un Corps National de Volontaires ;

- la promotion le programme du Mérite National de la Jeunesse ;
- la promotion et le développement de l'esprit civique chez les jeunes ;
- le développement et l'éducation à la vie, à l'exercice de la démocratie, au dialogue des cultures et des civilisations.

3.2. Objectif Général

la Stratégie Nationale de Service Civique (SNSC), vise à impliquer le citoyen dans un processus de développement durable par un engagement civique, citoyen et professionnel indispensables à l'émergence d'un « IVOIRIEN NOUVEAU ». De façon spécifique, il s'agit de :

- définir et orienter la stratégie nationale en matière de Service Civique ;
- définir et mettre en œuvre des stratégies de promotion du Volontariat, du Bénévolat, des Institutions et Symboles de la République, de l'esprit de responsabilité et des comportements civiques ;
- réglementer le Service Civique, le Volontariat et le Bénévolat ;
- organiser le Service Civique ;
- organiser la mise en place d'un Corps National de Volontaires (CNV-CI) et du Bénévolat Communautaire (CNBC-CI) ;
- promouvoir le développement à travers des actions et des formations à l'esprit civique des jeunes ;
- assurer la promotion de l'éducation à la vie et à l'exercice de la démocratie ;
- identifier les mécanismes de surveillance, de coercition et de répression de l'incivisme.

3.3. Cadre institutionnel de mise en œuvre

Le dispositif institutionnel de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Service Civique se compose des organes suivants :

1. le Comité Jeunesse ;
2. la Direction du Service Civique et du Volontariat (DSCV) ;
3. l'Office du Service Civique National (OSCN) ;

3.3.1. Comité Jeunesse (cf SNPCIFJ, point 3.3.2)

3.3.2. La Direction du Service Civique et du Volontariat (DSCV)

La Direction du Service Civique et du Volontariat (DSCV) est l'organe de coordination du SCN. A ce titre, elle est chargée de définir, organiser, orienter et réglementer la stratégie nationale en matière de service civique, d'assurer la promotion du volontariat et du bénévolat, de vulgariser et assurer le respect des Institutions et Symboles de la République. Ses missions s'adressent aux populations vivant sur l'ensemble du territoire national sans distinction d'âge.

IV. COMPOSANTES OPERATIONNELLES

La nouvelle stratégie de mise en œuvre du service civique prévoit la mise en place d'un guichet unique dénommé : Office du Service Civique National (OSCN). L'OSCN est l'organe exécutif de mise en œuvre du Service Civique National. A ce titre, il est chargé de la programmation et de l'exécution des activités du SCN, à travers le déploiement de trois (03) thématiques majeures: le Bénévolat, le Volontariat et le Civisme et la Citoyenneté.

4.1. Le Bénévolat

Le mot bénévolat est tiré du latin *benevolus*, qui signifie bonne volonté (« bene » qui signifie bien et « velle » qui veut dire vouloir).

Le bénévolat désigne une activité de services envers autrui, de son plein gré et sans rémunération.

Le bénévolat, malgré quelques points de similitude avec le volontariat, se réalise quant à lui, dans une approche éthique et humanitaire, sans exigence de qualification de la personne qui se porte bénévole. Il favorise l'intégration et la participation sociale.

Ainsi dans le cadre des VIIIes Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Abidjan en 2017, la phase pilote du Programme National de Bénévolat de Côte d'Ivoire (PNBCI) sera lancée et des jeunes sans distinction de sexe, d'origine géographique, et de tous les secteurs d'activités, seront recrutés pour constituer le corps des Jeunes Bénévoles desdits jeux.

Des résultats de cette première expérience seront consolidés les stratégies de mise en œuvre du programme dans sa phase opérationnelle.

4.2. Le Volontariat

Le volontariat est le fait de s'engager dans une action visant l'épanouissement des personnes et l'amélioration des conditions de vie de la communauté. Cet engagement se fait de plein gré, pour une durée déterminée, et consacré à un projet d'intérêt général au profit de l'Etat ou d'une collectivité, sans en exiger aucune rétribution.

Sont concernés par le volontariat toute personne âgée d'au moins 18 ans. Le volontaire est engagé en raison de ses qualifications académiques ou professionnelles et de sa disponibilité à exercer à temps plein une mission contribuant au développement social, économique et culturel en Côte d'Ivoire. Le volontaire est engagé par contrat de volontariat avec une structure d'accueil agréée par les autorités.

Dans le cadre d'une collaboration avec le PNUD et le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) la phase pilote du Programme National de Volontariat en Côte d'Ivoire (PNVCI) sera lancé dans les Régions du Tonkpi, du Gbêkê et dans le District d'Abidjan.

Les résultats de cette première expérience permettront de consolider les stratégies de mise en œuvre du programme dans son volet opérationnel.

Le PNVCI dans son évolution favorisera l'échange de volontaires internationaux et la mise en place d'un Corps National de Volontaires (CNVCI).

4.3. Le Civisme et la Citoyenneté (C & C)

A travers cette thématique seront développées deux approches :

4.3.1- Le Service National des Jeunes (SNJ)

Le Service National des Jeunes (SNJ) est un moyen de redynamisation moral de la jeunesse à travers notamment la formation au civisme et au don de soi, pour le service de la nation. C'est un moyen de prévention contre la vulnérabilité et la radicalisation du jeune. Il œuvre à promouvoir le respect, l'attachement et le dévouement des jeunes à leur pays et à la collectivité dans laquelle ils vivent. Le SNJ constitue le creuset dans lequel se forge le sentiment d'appartenance à une communauté nationale en termes de droits mais aussi de devoirs. Le service national des jeunes développe chez les jeunes, l'esprit de camaraderie, d'unité et de cohésion sociale. Toute chose indispensable pour la culture de la paix, de la sécurité pour le développement. Avec la pratique du sport et la formation à la discipline, le SNJ favorise le développement des aptitudes physiques et mentales des jeunes, la maîtrise de soi et la lutte contre la dépravation des mœurs et la marginalisation. Tout ce dispositif concourt à réduire l'oisiveté, diminuer la criminalité et l'insécurité dans le pays et à permettre la mobilisation du jeune dans un cadre structuré où il peut se rendre utile et se mettre à la disposition de la population.

4.3.2. Le Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD)

Le Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD), nouvelle formule du Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED) renforcé, est institué pour la mise en œuvre des projets de resocialisation (Formation Civique et Citoyenne) des jeunes de 16 à 30 ans, vulnérables et en voie de marginalisation. La prise en compte de ces jeunes se fera dans des centres de formation résidentiels (Centres de formation civique et professionnels) dont l'encadrement et les règles de vie s'inspirent du modèle militaire afin de donner aux stagiaires un cadre d'éducation et d'instruction favorable à leur insertion socio-économique dans le monde du travail. La gestion du volet insertion professionnelle des jeunes, se fera en collaboration avec l'Agence Emploi-Jeunes, guichet unique pour l'emploi des jeunes.

V. GROUPES CIBLES

Sont concernés par la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Service Civique, l'ensemble des populations vivant sur le territoire national sans distinction d'âge, de sexe, de religion, d'appartenance politique, avec un point d'honneur sur la population jeune.

VI. DUREE DE LA STRATEGIE

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Service Civique (SNSC) couvre la période de 2016-2020. Pour 2016, il s'agira de concevoir et d'initier les programmes et projets de l'Office du Service Civique National. Hormis le Programme National du Volontariat qui a été lancé le 11 juin 2016 ; 2017 à 2020 vont être consacrées à la mise en œuvre et au déploiement de ces projets et programmes.

VII. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- les cadres légaux et réglementaires du Service Civique, du Volontariat et du Bénévolat Communautaire sont définis;
- les populations sont sensibilisées à la culture civique et citoyenne, au volontariat et au bénévolat ;
- les jeunes sont formés à la culture civique et citoyenne, à l'exercice d'un métier et insérés dans le tissu socio-économique.

VIII. RESSOURCES DE MISE EN ŒUVRE

Les dépenses de fonctionnement, d'investissement, de communication et de suivi-évaluation dans le cadre de la mise en œuvre de la SNSC, sont adoptées par le Comité Interministériel et inscrites au Budget Général de l'Etat. La contribution de l'Etat pourra être mobilisée entre autres, à travers une taxe parafiscale, l'affectation d'une partie des recettes perçues des contraventions pour actes d'incivisme et des produits issus des activités développées sur les sites dédiés au service civique. En outre le SNSC reçoit des subventions, des contributions, des prêts, des dons et legs d'organismes publics ou privés, nationaux ou internationaux. Le cout global de la SSCNVB a été estimé à Dix milliards cinq cent douze millions cinq cent mille francs CFA (10 512 510 F CFA).

Le personnel de mise en œuvre de la SNSC est composé de fonctionnaires et de contractuels nationaux et internationaux (agents de l'Etat, volontaires et bénévoles).

IX. STRATEGIE DE COMMUNICATION

En vue de la vulgarisation de la SSCNVB 2016-2020, une communication permanente sera maintenue autour du dispositif. Un plan de communication renforcé sera élaboré pour soutenir la stratégie. Elle prendra en compte une communication institutionnelle, une campagne de communication mix-média, une campagne d'information et de sensibilisation de proximité à l'intention des populations-cibles.

X. FACTEURS DE RISQUES

Des risques peuvent affecter la mise en œuvre de la SNSC. Parmi ces risques probables, il faut noter entre autres :

- le manque de volonté des acteurs politiques et des groupes cibles d'adhérer au processus ;
- l'insuffisance des ressources de l'Etat pour mener à bien la mise en œuvre de la SNSC. Au total, la dynamique insufflée par le gouvernement pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale et qui fait l'objet de l'attention de toutes les parties devra être maintenue.

XI. MATRICE DE MISE EN ŒUVRE

Aux fins de faciliter l'élaboration d'un plan d'action sectorielle ainsi que sa mise en œuvre, il importe de définir des axes d'intervention prioritaires, des actions et des activités.

Cinq (5) axes stratégiques en harmonie avec la nouvelle vision du service civique telle qu'exprimée par le Gouvernement ont été identifiés:

- le renforcement des valeurs citoyennes ;
- la formation au volontariat ;
- la formation professionnelle qualifiante ;
- la réhabilitation et la construction de Centres de Service Civique Nationaux (CSCN);
- le suivi/évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Service Civique National.

Ces cinq (5) axes sont désagrégés en objectifs général et spécifiques et en actions (Cf. annexe).

XII. SUIVI ET EVALUATION

Pour répondre efficacement à la mise en œuvre de la stratégie, des indicateurs seront clairement définis. Un système de veille stratégique sera mis en place. Cette composante a pour objet de faire la collecte et l'analyse systématique des informations relatives à l'exécution de la mise en œuvre afin de déceler les difficultés qui surviennent et de les résoudre.

Le suivi-évaluation de la SNSC est assuré par la Direction de la Planification et des Statistiques du Ministère en charge de la Promotion de la Jeunesse. Il produit dans ce cadre, un rapport annuel, soumis à la validation du Comité jeunesse. Ce rapport ressortira les leçons apprises, le GAP et les bonnes pratiques et sera partagé à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ladite stratégie.

CONCLUSION

Au moment où la Côte d'Ivoire tourne la page d'un passé récent tourmenté, la Stratégie Nationale de Service Civique constitue un cadre ouvert sur la construction de l'avenir. Sa mise en œuvre réussie permettra, à n'en point douter, à créer les conditions de l'émergence d'acteurs dynamiques du développement national, mieux, à restaurer la cohésion sociale et la paix. De même, elle favorisera la formation et la participation effective des populations au processus du développement durable du pays.

MATRICE D' ACTIONS DE LA STRATEGIE DE SERVICE CIVIQUE NATIONAL, DU BENEVOLAT ET DU VOLONTARIAT (SSCNBV) PERIODE 2016-2020

N°	AXES STRATEGIQUES	ACTIVITES	PERIODE					RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	RESPONSABLES	COÛT EN MILLIONS DE F CFA
			2016	2017	2018	2019	2020				
1	Institutionnel	Activité 1.1 : Elaborer et faire valider la Stratégie de Service Civique Nationale, du Volontariat et du bénévolat (SSCNVB) 2016-2020	X	X				La SSCNVB 2016-2020 est élaborée et validée	SSCNBV élaborée et validée	CABINET MPJEJSC /DSCV	10
		Activité 1.2 : Elaborer et faire adopter le décret déterminant les attributions, l'organisation, et le fonctionnement de l'Office du Service Civique National en abrégé « OSCN »	X	X				Le décret relatif à l'OSCN est élaboré et adopté	Décret OSCN élaboré et adopté	CABINET/ DSCV	PM
		Activité 1.3 : Assurer l'opérationnalisation de l'Office du Service Civique National (OSCN)		X				L'OSCN est opérationnel	OSCN opérationnel	MPJEJSC DSCV/ Partenaires (ministères, Collectivités décentralisées, ONG et PTF)	PM
		Activité 1.4: Organiser un atelier de présentation du dispositif du Service Civique National à l'endroit des éventuels partenaires de mise en œuvre issus des secteurs public et privé et de la société civile		X				L'atelier est organisé et les partenaires s'engagent à accompagner le dispositif du Service Civique National	-conclusions de l'atelier -typologie des participants	MPJEJSC DSCV	15
S/TOTAL 1 (en millions de F CFA) : 25											

N°	AXES STRATEGIQUES	ACTIVITES	PERIODE					RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	RESPONSABLES	COÛT EN MILLIONS DE F CFA
			2016	2017	2018	2019	2020				
2	Promotion et vulgarisation de la culture Civique	Activité 2.1 : Elaborer et faire prendre des textes réglementaires d'application de la loi sur le Service Civique National	X	X	X	X	X	Des textes réglementaires d'application de la loi sur le service civique national sont élaborés et pris	Textes réglementaires d'application de la loi sur le service civique national disponibles et promulgués	DSCV	PM
		Activité 2.2 : Mettre en place un observatoire des comportements inciviques	X	X	X	X	X	L'observatoire est mis en place et opérationnel	Existence d'un observatoire des comportements inciviques	DSCV	PM
		Activité 2.3 : Recenser les besoins en formation de courte durée des jeunes vulnérables et en voie de radicalisation	X	X	X	X	X	Les besoins de formation des jeunes vulnérables et en voie de radicalisation sont recensés et connus	Répertoire des besoins disponible	MPJEJSC/ DSCV / OSCN	5
		Activité 2.4 : Organiser un séminaire pédagogique de validation des curricula de Formations Civique et Citoyenne (FCC) et Professionnelle et Technique (FTP)		X				Le séminaire est organisé et les curricula sont disponibles	Curricula de formation en FCC et FTP disponibles	MPJEJSC/ DSCV/ OSCN/ MEN / METFP / MPRD (Défense)	15
		Activité 2.5 : Assurer l'insertion sociale et professionnelle de 1000 jeunes de 18 à 30 ans sans diplômes ou sans titre professionnel et en voie de marginalisation dans le cadre de la mise en œuvre du Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD)	X	X	X	X	X	1000 jeunes de 18 à 30 ans sans diplômes ou sans titre professionnel et en voie de marginalisation bénéficient d'une insertion sociale et professionnelle	Nombre de jeunes sans titre professionnel et en voie de marginalisation ayant bénéficié d'une insertion sociale et professionnelle	MPJEJSC/ DSCV/ OSCN/ MEN / METFP / MPRD (Défense)	1 000
		Activité 2.6 : Organiser dans les 31 régions, la semaine nationale de civisme (coupe nationale du civisme, les anciens parlent aux jeunes, sensibilisation et formation des clubs de paix et association d'élèves et étudiants)	X	X	X	X	X	La SNC est organisée dans les 31 régions	SNC organisée dans les 31 régions	MPJEJSC/ DSCV, Ministères, partenaires	132.5
		Activité 2.7 : Elaborer et vulgariser la « Charte du jeune Ivoirien Nouveau »	X	X	X	X	X	La « Charte de l'Ivoirien Nouveau » est élaborée et vulgarisée	« Charte de l'Ivoirien Nouveau » disponible	MPJEJSC / DSCV	75

N°	AXES STRATEGIQUES	ACTIVITES	PERIODE					RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	RESPONSABLES	COÛT EN MILLIONS DE F CFA
			2016	2017	2018	2019	2020				
2	Promotion et vulgarisation de la culture Civique	Activité 2.8 : Renforcer les capacités des 31 DR et 71 DD sur les thématiques en lien avec le service civique, le volontariat et le bénévolat	X	X	X	X	X	Des DR et DD sont formés	-Nombre de sessions organisées - nombre de DR et DD formés	DSCV	150
		Activité 2.9 : Organiser des sessions annuelles de renforcement des capacités de 50 leaders d'associations de jeunesse sur des thématiques en rapport avec le Service Civique, le Volontariat et le Bénévolat		X	X	X	X	Des sessions annuelles sont organisées à l'en-droit de 50 leaders d'associations de jeunesse	-Nombre de sessions organisées -typologie et nombre de participants	MPJEJSC/ DSCV/ OSCN	40
		Activité 2.10 : Renforcer les capacités de 1000 agents d'ONG et partenaires (religieux, chef de communautés) oeuvrant dans le domaine de l'insertion des jeunes vulnérables		X				1000 agents d'ONG et partenaires (religieux, chef de communautés) oeuvrant dans le domaine de l'insertion des jeunes vulnérables sont formés	-Nombre de personnes formées -Typologie des participants	DSCV/OSCN	60
		Activité 2.11 : Réaliser une étude sur l'état des lieux des Centres de Services Civiques Nationaux (CSCN)		X				L'étude est réalisée et les résultats sont disponibles	Résultats de l'étude	CABINET/ DSCV/ OSCN/ DPSD	125
		Activité 2.12 : Réhabiliter /construire 12 Centres de Service Civique (CSC)		X	X	X	XXX CSC sont réhabilités / construits	-nombre de CSC réhabilités -nombre de CSC construits	CABINET/ DSCV/ OSCN	5000	
		Activité 2.13 : Equiper 12 Centres de Service Civique (CSC)		X	X	X	XXX CSC sont équipés	Nombre de CSC équipés	CABINET/ DSCV/ OSCN	1200	
S/TOTAL 2 (en millions de F CFA) : 7 802,5											

N°	AXES STRATEGIQUES	ACTIVITES	PERIODE					RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	RESPONSABLES	COÛT EN MILLIONS DE F CFA
			2016	2017	2018	2019	2020				
3	Promotion et vulgarisation de la Citoyenneté	Activité 3.1 : Elaborer un guide de l'éducation des jeunes à la citoyenneté et à la culture de la paix		X				un guide est élaboré	Guide disponible	DSCV/OSCN	10
		Activité 3.2 : Organiser des séminaires et conférences annuels régionaux/internationaux d'échanges sur des thématiques en rapport avec le Service Civique, le volontariat et le Bénévolat		X	X	X	X	Des séminaires et conférences régionaux/internationaux d'échanges sur des thématiques en rapport avec le Service Civique, le Volontariat et le Bénévolat sont organisés	*Nombre de séminaires organisés *Typologie des participants	CABINET / DSCV/ OSCN	200
		Activité 3.3 : Organiser chaque premier lundi de mois, la cérémonie d'honneur à l'emblème national		X	X	X	X	60 cérémonies sont organisées	Nombre de cérémonies organisées	DSCV	50
		Activité 3.4 : Organiser des campagnes pour l'harmonisation et la vulgarisation des symboles de la république		X	X	X	X	Les campagnes sont organisées	Campagnes organisées	MPJESC/ DSCV, Ministères, partenaires	125

S/TOTAL3 (en millions de F CFA) : 385

N°	AXE STRATEGIQUE	ACTIVITE	PERIODE					RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	RESPONSABLES	COUT EN MILLIONS DE F CFA
			2016	2017	2018	2019	2020				
4	Promotion et vulgarisation du Volontariat	Activité 4.1 : Mettre en œuvre la phase pilote du programme national de volontariat (PNV-CI) à l'endroit de 1000 jeunes de 18 à 35 ans	X	X	X			300 jeunes bénéficiaires de la mise en œuvre de la phase pilote du PNV-CI	Nombre de jeunes bénéficiaires	CABINET/DSCV / OSCN	500
		Activité 4.2 : Mettre en œuvre la phase opérationnelle du PNVCI à l'endroit de 1 500 jeunes de 18-35 ans sur toute l'étendue du territoire	X	X	X	X	X	1500 jeunes bénéficiaires de la mise en œuvre de la phase opérationnelle du PNV-CI	Nombre de jeunes bénéficiaires	CABINET/MPJESC/DSCV / OSCN	600
		Activité 4.3 : Organiser la célébration de la « Journée Internationale du Volontariat »	X	X	X	X	X	La célébration des « Journée internationale du Volontariat » est organisée	Organisation effective de la journée	MPJESC/ DSCV, OSCN/ PNUD/ VNU	25
		Activité 4.4: Elaborer et mettre en œuvre un programme d'échanges internationaux de jeunes volontaires entre la CI et d'autres pays à raison de 15 jeunes par an		X	X	X	X	Un programme d'échanges internationaux est mis en place et opérationnel	Nombre de jeunes volontaires bénéficiaires	CABINET/DSCV	50
S/TOTAL 4 (en millions de F CFA) : 1175											

N°	AXE STRATEGIQUE	ACTIVITE	PERIODE					RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	RESPONSABLES	COUT EN MILLIONS DE F CFA
			2016	2017	2018	2019	2020				
5	Promotion et vulgarisation du Bénévolat	Activité 5.1 : Elaborer et mettre en œuvre la phase pilote un programme de service national à l'endroit de 2000 jeunes		X	X	X	X	100 jeunes ont participé à la phase pilote du programme de service national	Nombre de jeunes ayant participé à la phase pilote du programme de service national	DSCV	1000
		Activité 5.2 : Engager les jeunes et les organisations de jeunesse dans des initiatives communautaires semestrielles de proximité		X	X	X	X	Les jeunes sont engagés dans des activités communautaires semestrielles de proximité	-nombre d'initiatives organisées -typologie des participants	DSCV	125
S/TOTAL 5 (en millions de F CFA) : 1125											
TOTAL AXE STRATEGIQUE GENERAL (en millions de F CFA) : 10512,5											